



Communication Métropole de Lyon - 2025 / Ne pas jeter sur la voie publique

**grandlyon.com**  
Facebook, LinkedIn, Instagram icons

**Métropole de Lyon**  
20 rue du Lac - CS 33569  
69505 Lyon Cedex 03  
04 78 63 40 40

**MÉTROPOLE**  
**GRAND LYON**

# Une fois collectés, que deviennent nos déchets alimentaires?



## À QUI PROFITENT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET LE COMPOST ?

Une fois collectés vos déchets alimentaires sont acheminés sur une plateforme locale de compostage. Sur place, les déchets sont mélangés avec des déchets verts avant de connaître une lente dégradation

jusqu'à maturation. Au bout de quelques mois, le compost naturel obtenu est prêt à être utilisé par des agriculteurs ou des particuliers pour enrichir la terre et nourrir les cultures. De la qualité de votre tri dépendra la qualité du compost produit.



# Triez vos déchets alimentaires

## Suivez le guide



**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

[grandlyon.com/compostage](http://grandlyon.com/compostage)

# Un nouveau service de collecte de vos déchets alimentaires

La Métropole de Lyon collecte les déchets alimentaires pour permettre leur valorisation en compost.

1/4 de nos poubelles grises est composé de déchets alimentaires qui partent à l'incinération.

Offrez-leur une nouvelle vie en les apportant dans les bornes à compost.

Sur chaque site, vous trouverez en libre accès une borne à compost ainsi qu'une réserve de matière sèche.



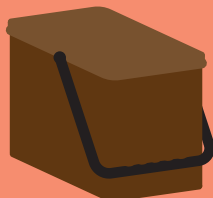
AVANT  
bac gris pour  
incinération

AUJOURD'HUI  
nouvelle borne  
à compost

## ASTUCES :

Il est possible de mettre un fond de broyat dans votre contenant une fois vidé afin d'absorber les jus de vos futurs déchets alimentaires ; et de stocker vos restes alimentaires au frais sur un rebord de fenêtre ou dans votre réfrigérateur ou dans l'attente d'aller à la borne.

Vous n'avez pas pu obtenir votre bio-seau ? Réutilisez n'importe quel contenant avec ou sans couvercle (seau, grand pot...) pour trier vos déchets alimentaires.





**1**

Chez vous, jetez vos déchets alimentaires en vrac dans le bio-seau.

**TOUS LES DÉCHETS ALIMENTAIRES SONT ACCEPTÉS !**

**PRÉPARATIONS DE REPAS**

**RESTES DE REPAS**

**PRODUITS ALIMENTAIRES PÉRIMÉS SANS EMBALLAGE**

**THÉ SACHET ET VRAC**

**CAFÉ MARC ET FILTRE**

**2**

Déposez vos déchets alimentaires en vrac dans la borne à compost.



**3**

Ajoutez une dose de broyat mis à votre disposition.